

# MISSION d'accompagnement à l'apprentissage

## Programme Maroc 22-26

### TERMES DE REFERENCES

#### 1. CONTEXTE

Le Programme de Coopération Internationale Communale (CIC) 2022-2026, financé par la Coopération belge au développement, vise à renforcer les compétences des communes marocaines au travers de partenariats avec les communes bruxelloises et wallonnes.

Le Programme CIC rassemble actuellement 20 communes partenaires belges et marocaines : Ait Zineb-Auderghem, Gourrama-La Hulpe, Al Hoceima-Schaerbeek, Berkane-Saint Gilles, Aït Youssef Ou Ali-Koekelberg, Tanger-Saint Josse, Ait Baha-Etterbeek, Oued Essafa-Evere, Belfaa-Jette et Mokrisset-Molenbeek.

Ce programme vient parachever l'appui au volet « action sociale » au sein des communes qui a démarré pour certains partenariats dès 2008 et la mise en œuvre du premier programme INDH, pour d'autres depuis 2022 uniquement.

Le principe même de l'action sociale promue dans la CIC est de réduire les inégalités et favoriser l'intégration de publics marginalisés au travers de projets de terrain pilotés par les communes. Le renforcement des institutions communales marocaines en matière d'action sociale est ainsi fondé sur la promotion de la participation des jeunes, des femmes, des personnes à besoins spécifiques et des migrants à des projets sociaux, socio-économiques ou socio-environnementaux pilotés par la commune et qui contribuent à leur bien-être et leur intégration.

Dans son objectif spécifique 2022-2026, le programme CIC vise à ce que les projets mis en place par les BASCS (Bureaux de l'Action Sociale, Culturelle et Sportive), avec l'appui de la CIC, contribuent à une plus grande intégration des publics cibles « fragilisés » au sein de la commune. Un accompagnement des communes et des BASCS à la définition claire dans chaque commune d'un projet vis-à-vis d'un public cible (jeunes, femmes, personnes à besoins spécifiques, migrants) et des effets attendus sur ce public est en cours depuis mi 2022, par Brulocalis et avec l'appui de la coordinatrice nationale.

Il a été constaté que les élu.es locaux et les fonctionnaires du BASCS éprouvent des difficultés à définir/formuler/formaliser les projets et les effets attendus d'une part et identifier les parties impactées d'autre part.

Plus d'information sur le programme disponible sur le site de Brulocalis et des communes partenaires, ou sur demande auprès de Charlotte Mali ([charlotte.mali@brulocalis.brussels](mailto:charlotte.mali@brulocalis.brussels)).

## **2. OBJECTIF, CHAMPS, ACTEURS INTERESSES**

### **a. Objectif**

L'objectif de la mission est de permettre aux communes de se développer en tant qu'organisations apprenantes et de gagner en autonomie de pilotage et de stratégie d'amélioration continue de ses projets sociaux. Les communes doivent pouvoir prendre en compte tous les points d'impact potentiels de leurs projets, anticiper et évaluer les changements afin de les intégrer dans la gestion de ceux-ci et construire et utiliser des indicateurs pour suivre et évaluer les effets.

L'apprentissage et l'accompagnement doivent permettre aux communes marocaines de mesurer les effets (attendus et non attendus) des projets sociaux soutenus par les BASCS auprès des publics cibles et leur efficacité à répondre aux besoins de la population.

Au terme de la mission, les communes marocaines auront renforcé leur compétence en matière d'évaluation des effets et développé chacune leur méthodologie de mesure des effets des projets sociaux.

### **b. Champs**

La mission accompagnera en appuis ponctuels mais dans la durée les 10 communes marocaines partenaires : Belfaa, Oued Essafa, Aït Baha, Al Hoceima, Aït Youssef Ou Ali, Mokrisset, Berkane, Aït Zineb, Gourrama et Tanger.

La réflexion sur les outils (leur objectif, format, destinataire) devrait être portée au niveau du groupe des 10 communes marocaines et des parties prenantes. La mise en pratique de la méthode devrait quant à elle être testée en deux phases selon la démarche suivante :

- Phase 1 : test sur un groupe de communes pour vérifier son application et adéquation concrète dans le contexte communal marocain sur base d'un cas pratique sur un projet soutenu par la CIC. Trois communes pilotes volontaires constitueront le premier groupe d'intervention et joueront également un rôle moteur pour le ralliement des sept autres communes à la démarche.
- Phase 2 : Le deuxième groupe, composé des sept autres communes, suivra dès lors qu'une démarche pertinente aura été mis en œuvre dans les trois premières communes, appréciée par Brulocalis et à un moment garantissant à ce deuxième groupe de pouvoir mener leurs projets à fin 2026.

### **c. Principaux acteurs et parties prenantes**

Les 10 communes marocaines partenaires : Belfaa, Oued Essafa, Aït Baha, Al Hoceima, Aït Youssef Ou Ali, Mokrisset, Berkane, Aït Zineb, Gourrama et Tanger.

Les 10 communes belges partenaires : Jette, Evere, Etterbeek, Schaerbeek, Koekelberg, Molenbeek, Saint-Gilles, Auderghem, La Hulpe et Saint-Josse-ten-Noode.

Brulocalis et l'UVCW

### **3. METHODOLOGIE**

L'approche participative doit être prise en compte dans l'élaboration et la proposition des outils (consultation des communes) et dans le type d'outils proposé (intégration des publics cibles depuis la définition jusqu'à l'évaluation des projets par les communes).

L'accompagnateur doit proposer une méthode permettant l'apprentissage (learning by doing) des communes.

### **4. DUREE DE LA MISSION**

L'accompagnement devrait débuter au dernier trimestre 2023 pour accompagner les communes dans la réflexion et la situation baseline et être continu jusqu'à fin 2026 afin d'appuyer celles-ci dans l'auto-évaluation d'impact social de leurs projets.

Le nombre de jours de mission par an est à proposer par le soumissionnaire tenant compte de sa méthodologie et du budget disponible pour cette mission.

Le soumissionnaire retenu devra être disponible un jour à convenir entre le 25 et le 27 septembre 2023 pour participer à une rencontre avec toutes les communes marocaines et Brulocalis qui se tient à Agadir. Cette rencontre lui permettra de rédiger sa note de démarrage.

### **5. RAPPORTS et DELIVRABLES ATTENDUS**

Livrables attendus :

- 1. Un programme de formation-action pour le développement des compétences des élu.es communaux et des fonctionnaires du BASCS en matière d'évaluation des effets des projets sociaux. Ce programme sera mis en œuvre dans le cadre du plan d'intervention du prestataire étalé sur la durée de la prestation.
- 2. Une méthode et des outils simples et adaptés aux communes pour identifier et formuler les effets attendus et non attendus des projets soutenus par le BASCS et les évaluer ensuite.
- 3. Une méthode et des outils pour la mesure de la perception des publics cibles concernant leur intégration suite à l'appui reçu des BACS.

Ces livrables devront être remis sous format électroniques modifiables.

En ce qui concerne la communication régulière entre le comité de suivi et le soumissionnaire (rapports) :

- Les comptes rendus succincts de toute réunion
- Un rapport semestriel (max 5 pages) à remettre au plus tard un mois après la fin du semestre et reprenant les résultats ou constats des activités d'accompagnement réalisées
- Un rapport final de mission (max 10 pages), incluant des recommandations finales et en annexe les méthodes et outils créés, à remettre au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2027.

## 6. CONDUITE ET GESTION DE LA MISSION

### **Qualifications et compétences requises du prestataire :**

#### **Qualifications :**

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de Bac+5 au minimum, dans les domaines des sciences sociales et/ sciences économiques, ou autres domaines similaires.
- Posséder des qualifications appropriées dans les domaines du renforcement des capacités, l'égalité entre les genres, l'inclusion sociale des plus vulnérables, la participation citoyenne, l'administration publique.
- Maîtriser parfaitement le français et l'arabe (écrit et oral).
- Disposer d'au moins 10 années d'expérience dans le développement et la gestion de programmes sociaux et le renforcement des capacités des acteurs communaux et la planification stratégique locale.

#### **Compétences :**

- Avoir une expérience significative de l'écosystème associatif, du secteur de l'ESS et l'implication des acteurs locaux dans le développement local (élu.es, fonctionnaires communaux, établissement public, etc.).
- Avoir mené des missions similaires de renforcement des capacités sur le volet pilotage et suivi des programmes sociaux (outils de pilotage déjà réalisés par exemple).
- Disposer d'une bonne connaissance des contextes locaux d'intervention.
- Avoir une excellente capacité de proposition, d'analyse et d'innovation sur les questions de développement local inclusif et de conduite des processus méthodologiques de changements.

**Gestion de la mission** : Un comité de suivi composé de représentant.es de Brulocalis , de la coordinatrice nationale au Maroc et d'un représentant d'au moins une commune pilote assurera l'évaluation des offres et le choix du prestataire, le briefing préalable à la mission, puis le suivi de la mise en œuvre de la prestation et la validation des livrables (outils et rapports).

## 7. OFFRE :

Le soumissionnaire doit remettre :

- **Une offre technique** comprenant
  - Une note méthodologique relatives aux approches et méthodes envisagées pour répondre aux objectifs de la mission (30%)
  - L'expérience du soumissionnaire en lien avec la mission, accompagnée du ou des CV des personnes impliquées (30%) Le CV du consultant doit mettre en évidence les expériences et qualifications pertinentes et les références professionnelles pour des prestations similaires.
  - Un calendrier estimatif de l'organisation et réalisation de la mission, y inclus le calendrier prévisionnel des livrables. Le nombre de jours prévus et consacrés à la mission par personnes impliquées doit être clairement indiqué. (20%)
- **Une offre financière** (20%) (en TTC) détaillée par poste, cohérente avec la méthodologie et exprimée sous la forme d'un montant forfaitaire tout compris en MAD. Le budget maximum disponible pour le présent marché est de **28.000 € TTI**.

Le dossier complet (offre technique et financière) devra être transmis par email, avec pour objet : « Offre accompagnement CIC MAROC 2023-2026 » à l'adresse suivante charlotte.mali@brulocalis.brussels au plus tard **le 15/09/2023**, minuit, heure Maroc.

## 8. CONTRACTUALISATION et PAIEMENT :

Une convention de prestation pour la durée de la mission sera signée.

Les factures pourront être introduites et les paiements libérés comme suit :

- 20 % du montant total après signature de la convention **ET** approbation par le pouvoir adjudicateur de la note de cadrage comprenant la compréhension, la méthodologie, l'organisation, les outils technologiques, le plan de travail (phase 1 et phase 2) et le chronogramme prévisionnel (inception report) ;
- 10% à la remise de chaque rapport semestriel (6 rapports)
- 20 % du montant total après approbation du rapport final de mission.